

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Suivant le règlement CE n°1272/2008 (CLP) ; Hazard Communication Standard CFR29 1910.1200 HazCom 2012 et le règlement sur les produits dangereux (RPD) SIMDUT 2015.

Enregistrement Qualité. COUPLANT F

Révision : B Date mise à jour : 20/11/2018

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société : l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit **COUPLANT F**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Couplant ultrasonore pour applications industrielles à hautes températures
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
SOFRANEL 59 rue Parmentier 78500 SARTROUVILLE
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence
INRS +33(0)1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
N'est pas un mélange dangereux d'après OSHA HazCom 2012 et EU-CPL 1272/2008
- 2.2 Eléments d'étiquetage Non applicable
- Erreur ! Nom du fichier non spécifié.**
- 2.3 Autres dangers

RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

- 3.1 Substances
- 3.2 Mélanges Solution

Composants dangereux

Nom Chimique	N° CAS / CE / Enregistrement	Classification (Règlement CE n° 1272/2008)	Concentration %
Silice amorphe sublimée	112945-52-5		1-5 %

Substances avec limites d'exposition sur le lieu de travail

Nom Chimique	N° CAS / CE / Enregistrement	Classification (Règlement CE n° 1272/2008)	Concentration %

RUBRIQUE 4. Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Généralités : Secouristes : assurer la protection personnelle ; s'éloigner de la zone dangereuse.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre, si les troubles se prolongent consulter un médecin

Contact avec la peau : Laver au savon avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact.

Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir, sauf à la demande d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Peut irriter les yeux ; inconfort, clignements excessifs, production de larmes, rougeur prononcée, gonflement. Peau : Peut irriter la peau. Rougeurs, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contactez le centre anti-poisons

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Extinction avec CO₂ ; Poudre sèche

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager des gaz toxiques lors du chauffage ou en cas d'incendie. Monoxyde et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Les récipients peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel en cas de déversement.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes (sable, terre, vermiculite) et transférer dans un conteneur adapté en vue d'une élimination conforme à la réglementation.

6.4 Références à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Protéger du gel, de la chaleur, du soleil et de l'humidité. Substance hygroscopique. Températures de stockage : 5-40°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Porter des gants au moment de l'utilisation. Lunettes de sécurité à protection intégrale. Assurer une ventilation adéquate. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains après manipulation du produit.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Pâte

Aspect :	Liquide plus ou moins visqueux suivant la température
Couleur :	Jaune pâle
Odeur :	Sans odeur
Point éclair :	226 °C
PH :	Non disponible
Densité :	0,92

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune dans les conditions normales d'utilisation
10.2 Stabilité chimique	Stable sous des conditions de stockage et d'entreposage normales
10.3 Possibilités de réactions dangereuses	Aucune dans les conditions normales d'utilisation
10.4 Conditions à éviter	Chaleur excessive
10.5 Matières incompatibles	Aucune connue
10.6 Produits de décomposition	Peut inclure sans s'y limiter des oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

DL 50 (oral) > 2000 mg/kg, rat. La silice amorphe sublimée est classée I-3 par CIRC comme agent potentiellement cancérigène

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
12.2 Persistance et dégradabilité	Non disponible
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
12.4 Mobilité dans le sol	Non disponible
12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB	Non disponible
12.6 Autres effets néfastes	Pas d'informations supplémentaires disponibles

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthode de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU	Marchandise non dangereuse
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Marchandise non dangereuse
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Marchandise non dangereuse
14.4 Groupe d'emballage	Marchandise non dangereuse
14.5 Dangers pour l'environnement	
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Ne pas manipuler avant d'avoir compris toutes les précautions de sécurité
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH : Non applicable

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Les informations de sécurité nécessaires sont dans les sections précédentes de la présente FDS.

RUBRIQUE 16. Autres Informations